

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
8536.30.10	Dispositifs de protection contre les surcharges devant servir à la fabrication de machines et d'appareils pour le conditionnement de l'air	En fr.	A
8536.30.20	Protecteurs contre les surcharges de moteur, à l'exclusion de ceux devant servir à la fabrication de machines et appareils pour le conditionnement de l'air	En fr.	A
8536.30.90	Autres	En fr.	A
8536.41.00	Pour une tension n'excédant pas 60 V	En fr.	A
8536.49.00	Autres	En fr.	A
8536.50.11	Démarreurs de moteurs : Devant servir avec des machines ou des appareils	En fr.	A
8536.50.12	Démarreurs de moteurs : Pour véhicules automobiles	En fr.	A
8536.50.19	Démarreurs de moteurs : Autres	En fr.	A
8536.50.20	Interrupteurs électromécaniques à action instantanée, pour tension n'excédant pas 11 ampères; Interrupteurs électroniques, y compris interrupteurs électroniques thermoprotégés, composés d'un transistor et d'une puce logique (technologie interpuces); Interrupteurs électroniques à courant alternatif composés de circuits d'entrée et de sortie à coupleur optique (interrupteurs thyristors isolés à courant alternatif)	En fr.	A
8536.50.91	Autres : Ce qui suit, autres que ceux devant servir à la fabrication de machines à laver la vaisselle, ou de détecteurs de vapeurs de propane et de vapeurs toxiques : Tapis contact de commande automatiques d'ouverture de portes; Interrupteurs, haute pression; Contacteurs de fin de course rotatifs de type à came à contacts multiples; Interrupteurs, commandes de niveau de liquide et autres contacts similaires à flotteur; Contacteurs magnétiques; Poussoirs	En fr.	A
8536.50.92	Autres : Autres, pour véhicules automobiles	En fr.	A
8536.50.99	Autres : Autres	En fr.	A
8536.61.00	Douilles pour lampes	2,5%	A
8536.69.00	Autres	En fr.	A
8536.70.10	En cuivre	En fr.	A
8536.70.20	En céramique	En fr.	A
8536.70.30	En plastique	En fr.	A
8536.90.10	De branchement ou de connexion des câbles et boîtes de jonction, ignifuges, devant être utilisés dans les mines; Devant servir à la fabrication de détecteurs de vapeurs de propane et de vapeurs toxiques; Devant servir à la fabrication des relais à micro-ondes, relais passifs à infrarouge ou une combinaison de relais à micro-ondes et passifs à infrarouge, d'une tension n'excédant pas 60 V; Devant servir dans les instruments à mesurer, à surveiller ou à tester du Chapitre 90, ou devant servir dans des appareils électriques qui indiquent des intervalles de temps; Devant servir à la fabrication d'instruments ou d'outillages utilisés en géophysique, ou leurs parties ou accessoires; Plaques à bornes et bornes, devant servir à la fabrication de machines et d'appareils pour le conditionnement de l'air	En fr.	A
8536.90.91	Autres : Boîtes de jonction; Boîtiers en métal	2%	B
8536.90.92	Autres : Autres, pour véhicules automobiles	2%	A
8536.90.93	Autres : Éléments de connexion et de contact pour fils et câbles	En fr.	A
8536.90.99	Autres : Autres	En fr.	A